



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
PUBLICS

TRANSPARENCE  
ÉQUITÉ  
HAUTE CONSCIENCE

Direction de la  
planification, des ressources  
financières et matérielles (SAGC)

AMP-2025-0003\_contrat\_Cain Lamarre

**Description Projet :**

Services professionnels en droit du travail

**Fournisseur :**

Nom Cain Lamarre Avocats S.E.N.C.R.L.  
Adresse 500, Grande-Allée Est, bureau 1, Québec G1R 2J7  
Signataire du contrat Me Normand Drolet  
NEQ 3348392302

**Justification du  
besoin :**

Considérant les dossiers présentement en cours, il est requis de poursuivre la relation d'affaires avec la firme actuellement sous contrat qui agit à titre de représentant de l'AMP dans ces dossiers.

LGCE art. 16: La majorité du personnel de l'AMP est syndiquée. Il est donc essentiel pour le bon fonctionnement de l'organisme d'avoir recours à des services professionnels spécialisés en droit du travail. Le besoin est sporadique et ne requiert pas pour l'instant une ressource à l'interne à temps plein. De plus, recourir à un avocat à l'interne pourrait soit le placer en conflit d'intérêt, soit dans une position inconfortable lorsqu'il s'agit d'un dossier visant un membre du personnel.